



# Davejean

Madame le maire  
et son conseil municipal  
ont le plaisir de vous convier,

**Mercredi 8 mai 2024,**

**à 11h00 devant la mairie,**

afin de commémorer l'Armistice du 08 mai 1945  
et de déposer la gerbe au monument au mort.

À la suite de cette cérémonie, un apéritif sera offert.

